

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 21 décembre 2018

Budget primitif 2018

Rennes Métropole adopte un budget consolidé de 925 M€

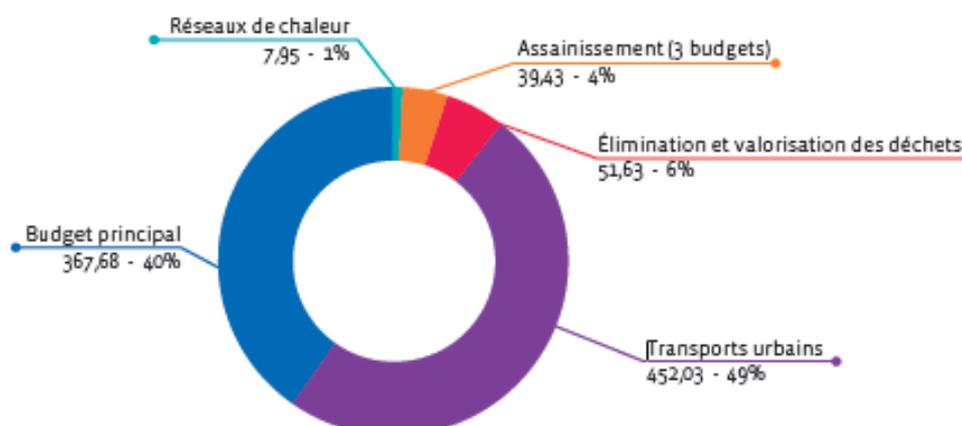
Le 21 décembre 2017, Rennes Métropole a adopté son budget primitif pour 2018. Ce budget consolidé s'élève à 924,87 M €, en hausse de 44,54 M € par rapport au budget de 2017 (+ 5.07 %). Il confirme la capacité de la Métropole à conduire des projets structurants pour le territoire sans hausse d'impôts.

Devenue Métropole de plein exercice, les compétences de Rennes Métropole se sont élargies depuis 2015. La Métropole gère désormais la voirie, l'éclairage public et l'assainissement : l'exercice 2018 s'inscrit dans un périmètre stabilisé de compétences, exceptée la prise de compétence de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention inondation (GEMAPI). Cet élargissement de compétences, couplé aux importants investissements liés aux travaux de la ligne b du métro, a conduit le budget métropolitain à augmenter de 44 % entre les exercices 2015 et 2018.

Le budget 2018 est marqué par un très haut niveau d'investissement (504,27 M€), principalement lié aux travaux de la ligne b du métro (295 M€).

Rennes Métropole compte 13 budgets au total en 2018 dont 4 représentent 98 % du volume budgétaire métropolitain, à savoir le budget principal, les budgets annexes transports urbains, gestion des déchets et régie assainissement.

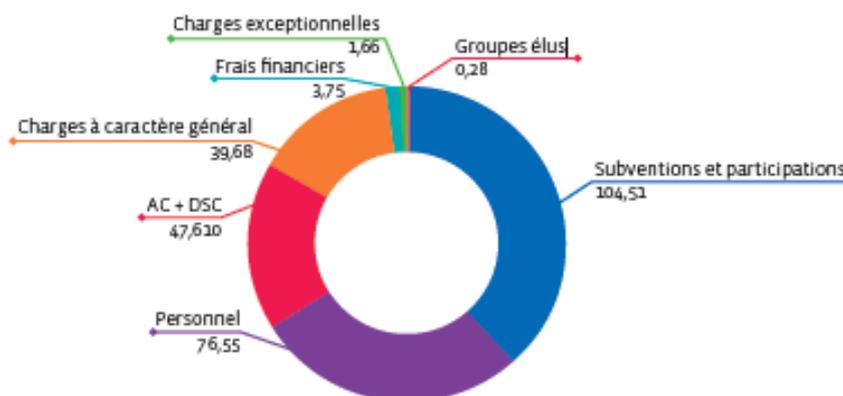
Répartition du budget primitif 2018 par budget (en M€)



Le budget principal

Le budget principal s'élève à 367,68 M € en hausse de 3,86 % par rapport à l'exercice précédent. Les dépenses d'équipement au budget principal s'élèvent à 135,16 M € et les dépenses de fonctionnement à 274,05 M €.

Répartition des dépenses de fonctionnement (en M€)



Le budget annexe transports urbains

Les dépenses d'exploitation s'établissent à 137,21 M €, soit une progression de 49,94 % par rapport au budget précédent. Cette hausse est majoritairement due au passage d'une convention en affermage à une convention en régie intéressée pour l'exploitation du réseau STAR qui induit un nouveau schéma budgétaire.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 312,91 M€ HT en 2018, majoritairement liées à la réalisation de l'opération ligne b pour laquelle 298,82 M€ de dépenses sont prévues en 2018. Dans le cadre de la nouvelle DSP mobilités, Rennes Métropole verse une contribution de près de 128 M€ au délégataire.

Le budget assainissement

Le budget assainissement est marqué par la reprise en régie des secteurs d'Acigné et de Chantepie, conformément aux orientations de la Métropole visant à renforcer cette régie au fur et à mesure que les délégations de service public conclues à l'échelle des communes arrivent à échéance.

Le nouveau cadre financier des relations État - Collectivités

En 2018, Rennes Métropole s'inscrit dans le nouveau pacte financier État-Collectivités contraignant l'évolution des dépenses de fonctionnement : les dépenses de fonctionnement de ces collectivités ne pourront augmenter de plus d' 1,2 % par rapport à l'année précédente. Ce nouveau contexte a été intégré lors du Rapport Orientations Budgétaires (ROB) débattu en novembre 2017 : le budget primitif s'inscrit donc dans le respect de cette norme d'évolution.

Il est aujourd'hui confirmé que les budgets annexes seront exclus de ce futur pacte État-Collectivités confirmant ainsi les hypothèses retenues lors du ROB.

Une "Dataviz" au service d'une présentation claire des choix budgétaires

Dans un souci de transparence et de clarté de l'action publique, Rennes Métropole s'attache à présenter de manière claire et accessible les grandes lignes de son budget, en soulignant les équilibres financiers et les investissements majeurs opérés au cours de l'exercice. Les données sont disponibles sur le site web de la Métropole, présentées au format "dataviz".

Les grandes catégories de dépenses

 FONCTIONNEMENT  INVESTISSEMENT

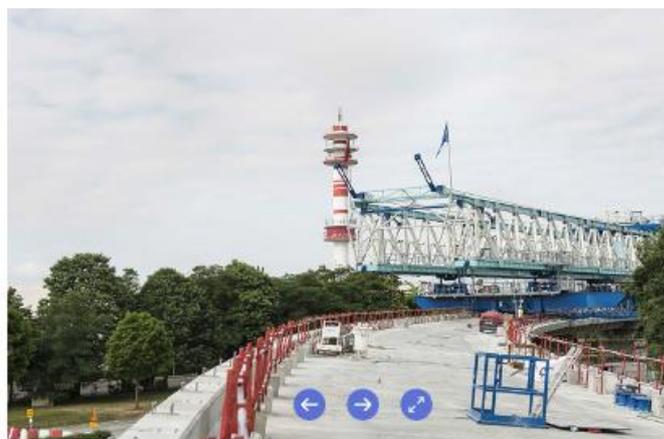


Les grands investissements

LIGNE B 298,82 M€

Dernière année de gros investissements pour ce grand chantier. Les sommes comprennent les réalisations du chantier, le marché de billettique pour la ligne b et l'info voyageurs...

Le coût total de l'opération est resté conforme à celui déterminé lors de la déclaration de projet en juillet 2012, soit 1 194 M€.



VOIRIE ET AMÉNAGEMENT D'ESPACE PUBLIC

51,72 M€

Réaménagement des places et voies de circulation autour des futures stations Viasilva, Saint-Jacques/Galté... Travaux sur les axes de bus stratégiques. Aménagement des anciennes voiries communales (41,81 M€). Aménagements de voies express vélos...



EURORENNES 11,3 M€

Investissements pour la suite du chantier EuroRennes, dont 5,08 M€ pour le parking Paul Féval Gare Sud.



**INNOVATION PRODUCTIVE, RECHERCHE
ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

7,2 M€

Attractivité des campus, soutien à l'innovation, à la formation d'excellence... Aide à quelque 100 colloques scientifiques.

**SOUTIEN À L'ENTREPRENARIAT
ET AUX ENTREPRISES**

2,15 M€

Dispositif financier d'aide à la création d'emplois et d'aide aux investissements sur le territoire; modernisation des pépinières pour jeunes entreprises, soutien à l'attractivité commerciale et à l'économie sociale et solidaire, études pour de nouvelles zones d'activité économiques...



ASSAINISSEMENT

17,38 M€

Études stratégiques, réhabilitation, renouvellement et extension de réseaux, extensions de stations d'épuration



CULTURE 2,12 M€

Rénovation de l'espace enfant de la bibliothèque des Champs Libres, inventaire des collections fruitières de l'Ecomusée



ÉLIMINATION ET VALORISATION DES DÉCHETS

9,5 M€

Construction de 3 déchetteries à Saint-Jacques de la Lande, Saint-Erblon et Villejean. Réhabilitation des déchetteries de Mordelles, Pacé et Rennes-Baud. Mise en route des camions de collecte des déchets roulant au gaz naturel.



ÉNERGIE ET RÉSEAUX DE CHALEUR

7,14 M€

Travaux d'extension des réseaux de chaleur de Chartres-de-Bretagne, Rennes Est, Rennes Nord, Rennes Sud. Montée en puissance de la rénovation des logements privés (dispositif EcoTravo)...

LOGEMENT 24,76 M€

Investissements nécessaires à la production de logements : dont la production de logements sociaux (15,44 M€) et de logements en accession aidée (4,5 M€) ainsi que sur l'aide à la réhabilitation des logements sociaux (3,50 M€) mais aussi soutien aux associations oeuvrant auprès des personnes en très grande difficulté.



VALLÉE DE LA VILAINE

2,05 M€

Premiers travaux d'aménagement : à la Prévalaye, et au long des berges



Pratique

Découvrir le budget primitif de Rennes Métropole [en dataviz](#).